

Déclaration de protection des données

pour la Commission professionnelle paritaire de l'Economie Forestière vaudoise:

Remarque préliminaire

La présente déclaration de protection des données explique quelles données personnelles la Commission professionnelle paritaire de l'Economie Forestière vaudoise (CPP Economie Forestière) collecte et traite dans le cadre de l'exécution de la convention collective de travail de l'économie forestière vaudoise déclarée de force obligatoire (CCT étendue). En outre, nous vous expliquons quelles données personnelles nous collectons et traitons lorsque vous concluez un contrat avec nous ou lorsque vous interagissez avec nous d'une autre manière.

Par données personnelles, on entend toutes les informations qui se rapportent à une personne physique identifiée ou identifiable. Par traitement, on entend toute opération relative à des données personnelles, quels que soient les moyens et procédés utilisés, notamment la collecte, l'enregistrement, la conservation, l'utilisation, la modification, la communication, l'archivage, l'effacement ou la destruction de données.

Les données personnelles sont traitées de manière licite et avec soin. Ceci exclusivement aux fins décrites dans la présente déclaration de protection des données et uniquement dans la mesure nécessaire. Les données personnelles ne sont conservées que dans la mesure et aussi longtemps que cela est nécessaire à la fourniture des services ou que cela est prévu par la loi.

1. Responsable

En vertu de la législation sur la protection des données, est responsable pour le traitement de données décrit dans le présent document :

Commission professionnelle paritaire de l'Economie Forestière vaudoise
Route du Lac 2
1094 Paudex
shanhardt@centrepatronal.ch

Si vous avez des questions concernant le traitement de données décrit ici ou si vous souhaitez faire valoir vos droits, veuillez nous contacter aux coordonnées indiquées.

2. Exécution de la CCT

2.1. Finalités du traitement

Dans le cadre de l'exécution de la convention collective de travail de l'économie forestière vaudoise, nous collectons et traitons notamment les données personnelles des employés et des entreprises (en particulier des entreprises individuelles). En principe, nous collectons et traitons ces données en particulier aux fins suivantes :

- **Contrôles** : sur la base de la convention collective de travail (CCT), la Commission professionnelle paritaire de l'Economie Forestière vaudoise peut effectuer des contrôles de l'exécution de la CCT, notamment des contrôles d'assujettissement, de la comptabilité salariale et exiger que lui soient présentés les contrats individuels de travail, les décomptes de salaire, les règlements d'entreprise ou toute autre pièce justificative lui permettant d'accomplir ses tâches (art. 31 CCT Economie Forestière).

- **Renseignements juridiques, résolution de conflits et conciliation** : les données sont utilisées pour fournir des informations juridiques, faciliter la gestion des conflits et des litiges entre employeurs et travailleurs ainsi que trouver des solutions.
- **Déclarations et contributions aux frais d'exécution** : la Commission professionnelle paritaire de l'Economie Forestière vaudoise se charge de la perception, du paiement et du recouvrement des contributions aux frais d'exécution, dont elle demande au préalable une déclaration (art. 30 et 31 CCT). Elle assure le paiement d'autres montants (frais de procédure, frais liés à la demeure, peines conventionnelles).
- **Formation, en particulier formation continue** : sur demande, un soutien peut être reçu pour les formations continues. Des cours de formation continue propres ou en collaboration avec des tiers sont en outre proposés.
- **Développement professionnel** : afin de définir et de mettre à jour les exigences, compétences et qualifications pour certaines professions, des données sont traitées et collectées.
- **Évaluation des besoins** : la collecte de données permet d'analyser les besoins en main-d'œuvre qualifiée dans certains domaines professionnels et d'évaluer le marché du travail tant actuel que futur.
- **Reconnaissance des établissements de formation** : les données sont collectées afin de vérifier les plans et contenus de formation et s'assurer qu'ils sont bien conformes aux exigences et aux normes en vigueur.
- **Examen et certification** : au cours des examens, des données sont collectées afin d'évaluer les compétences et les aptitudes et de délivrer les certificats ou qualifications correspondants.
- **Autres statistiques et analyses** : nous pouvons procéder à des évaluations, statistiques et autres, des données collectées aux fins décrites ci-dessus, à nos propres fins, ou à celles des partenaires sociaux ou des organes de la CCT, des organes de surveillance, des autorités ou du public. Les résultats peuvent être publiés ; Aucune donnée personnelle n'est toutefois publiée, à l'exception des noms des membres des organes.
- D'autres tâches et types d'utilisation peuvent résulter d'éventuelles modifications de la CCT.

2.2. Nature des données collectées

Dans le cadre de contrôles et des autres finalités de traitement mentionnées au chiffre 2.1, sont en principe collectées puis traitées les données suivantes, concernant les différents travailleurs et entreprises (en particulier les entreprises individuelles) :

- prénom et nom, adresse, date de naissance, sexe, nombre d'enfants, données de la pièce d'identité, numéro AVS ;
- profession, formation, nationalité, activité, poste, taux d'occupation, certificats, entreprise locataire de services, contrats de mission, engagement, horaires de travail, dates, heures et lieux de la mission, salaire et indemnités, informations sur les déductions salariales pour les contributions aux frais d'exécution, forme de société, domaine d'activité/structure, assujettissement à la CCT étendue, IDE, succursales et contacts, affiliation de l'entreprise individuelle à une association ;
- données sensibles telles que les données sur la santé, la sphère intime ou les mesures d'aide sociale, ainsi que les informations sur les bénéficiaires de rentes de l'AI, de l'assurance-accidents, de l'assurance militaire ou de l'aide sociale ;

- données relatives aux employés figurant dans l'annonce de détachement (établie par les autorités);
- organigramme de l'entreprise (y compris, normalement, le prénom et le nom, ainsi que le poste);
- masse salariale de l'entreprise ;
- autres informations selon les dispositions de la CCT étendue.

Nous collectons ces données personnelles en premier lieu auprès des employeurs, des autorités et des registres publics (p. ex. registre du commerce). Dans le cadre de l'examen de l'assujettissement à la CCT, des données de clients (p. ex. noms, adresses dans les cahiers des charges, descriptions de mandats, etc.) peuvent également être collectées et traitées.

3. Autres finalités du traitement des données

Outre les finalités de traitement décrites au chiffre 2, nous pouvons également traiter vos données personnelles aux fins suivantes :

- **Enregistrement** : pour utiliser certaines offres et certains services (p. ex. espaces de connexion ou newsletters), vous devez vous enregistrer (directement chez nous ou par l'intermédiaire de nos prestataires externes pour la connexion). Nous traitons à cette fin les données communiquées à l'occasion de chaque enregistrement. Par ailleurs, nous collectons également des données personnelles vous concernant pendant l'utilisation de l'offre ou du service concerné ; si nécessaire, nous pouvons mettre à votre disposition d'autres informations concernant le traitement de ces données.
- **Communication** : pour communiquer avec vous ainsi qu'avec des tiers, par e-mail, téléphone, courrier ou par d'autres moyens (p. ex. pour répondre à des demandes, dans le cadre d'un conseil, pour la préparation ou l'exécution d'un contrat), nous traitons notamment les contenus des communications, vos données de contact ainsi que les données accessoires des communications. En cas d'enregistrement audio ou vidéo, nous vous en informons séparément. Vous êtes libre de nous communiquer si vous ne souhaitez pas d'enregistrement ou si vous souhaitez mettre fin à la communication. Si nous devons ou voulons vérifier votre identité, nous collectons des informations supplémentaires (p. ex. la copie d'une pièce d'identité).
- **Relations publiques** : afin de répondre aux demandes des médias ou du public, ainsi que pour la communication et l'information du public, nous traitons notamment le contenu des demandes et les coordonnées des personnes qui sont à l'origine des demandes. La publication des noms et d'autres informations sur les employeurs soumis à la CCT fait également partie de l'information rendue publique ; il peut également s'agir d'entreprises individuelles.
- **Préparation et conclusion de contrats** : en perspective de la conclusion d'un contrat avec vous ou votre mandataire ou employeur, nous pouvons notamment collecter et traiter votre nom, vos coordonnées, vos procurations, vos déclarations de consentement, des informations sur des tiers, le contenu du contrat, la date de conclusion, vos données de solvabilité ainsi que toutes les autres données que vous mettez à notre disposition ou que nous collectons de la part de tiers (p. ex. des références).
- **Gestion et exécution des contrats** : nous collectons et traitons des données personnelles afin de respecter nos obligations vis-à-vis de nos partenaires contractuels (p. ex. fournisseurs, prestataires de services, partenaires de projet) et, en particulier, afin de pouvoir fournir et exiger les prestations contractuelles. Cela comprend le traitement des données pour l'exécution des contrats (recouvrement, procédures judiciaires, etc.) et la comptabilité. À cette fin, nous traitons les données reçues ou collectées dans le cadre de la préparation, de la conclusion et de l'exécution du contrat ainsi que, par

exemple, les données relatives aux prestations contractuelles et à la fourniture des prestations ainsi que les informations financières et de paiement.

- **Autres finalités** : parmi les autres finalités figurent par exemple la formation interne, l'administration (p. ex. la comptabilité) ou l'organisation d'événements destinés au public. En outre, nous pouvons traiter des données personnelles pour l'organisation, la réalisation et le suivi d'événements, en particulier les listes de participants, le contenu de conférences et de discussions, mais aussi les enregistrements vidéo et audio réalisés au cours de ces événements. Fait également partie de ces autres finalités la sauvegarde d'autres intérêts légitimes, lesquels ne peuvent pas être énumérés de manière exhaustive.

Vous (ou votre terminal) nous communiquez vous(lui)-même la plupart des données personnelles mentionnées (p. ex. en lien avec l'utilisation de notre site Internet ou la communication avec nous). Nous pouvons également extraire des données de sources accessibles au public (p. ex. registres des poursuites, registres fonciers, registres du commerce, médias ou via Internet y c. les médias sociaux) ou les recevoir (i) des autorités, (ii) de votre employeur ou mandant qui est en relation d'affaires avec nous ou en relation avec nous d'une autre manière, ainsi que (iii) de la part d'autres tiers (p. ex. sociétés de renseignements sur le crédit, commerçants d'adresses, associations, partenaires contractuels, services d'analyse Internet). Il s'agit en particulier de données que nous traitons dans le cadre de la préparation, de la conclusion et de l'exécution des contrats ainsi que de données issues de la correspondance et des entretiens avec des tiers, mais aussi de toutes les autres catégories de données décrites ici au chiffre 3.

4. Catégories de destinataires des données

Dans le cadre des activités visées aux chiffres 2 et 3, les données personnelles collectées peuvent être transmises, dans le respect de la protection des données ou d'une base légale, aux services suivants (qui traitent ces données sous leur propre responsabilité) :

- les tribunaux et autorités (telles que les inspections cantonales du travail, les commissions tripartites cantonales, le SECO), si nous y sommes légalement tenus ou autorisés, ou si cela nous paraît nécessaire à l'exécution de nos tâches découlant de la CCT ou à la sauvegarde de nos intérêts. Ces destinataires traitent les données sous leur propre responsabilité ;
- d'autres organes d'exécution, dans la mesure où cela semble nécessaire à l'accomplissement de nos tâches découlant de la CCT. Ceux-ci traitent les données sous leur propre responsabilité ;
- nous collaborons avec des prestataires de services en Suisse et à l'étranger, lesquels traitent (i) pour notre compte (p. ex. fournisseurs informatiques), (ii) sous une responsabilité conjointe entre eux et nous ou (iii) sous leur propre responsabilité, des données qu'ils ont reçues de notre part ou collectées pour nous. Parmi ces prestataires de services figurent les fournisseurs de services informatiques et publicitaires, les banques, les assurances, les sociétés de recouvrement de créances, les sociétés de renseignements économiques, les vérificateurs d'adresses, les sociétés de conseil ou les avocats, mais également les prestataires qui effectuent des contrôles sur place auprès des employeurs. En règle générale, nous concluons avec ces tiers des contrats sur l'utilisation et la protection des données personnelle ;
- autres personnes : il s'agit d'autres cas dans lesquels le recours à des tiers découle des finalités définies aux chiffres 2 et 3. Cela concerne p. ex. les destinataires de livraison ou de paiement que vous avez indiqués, les tiers dans le cadre de relations de représentation (p. ex. votre avocat ou votre banque) ou les personnes impliquées dans des procédures administratives ou judiciaires. Si nous collaborons avec les médias et transmettons ces documents (p. ex. des photos), vous pouvez également être concerné.

Un échange de données vous concernant peut également avoir lieu dans le cadre de la communication avec d'autres commissions professionnelles paritaires, des organisations de branche et d'autres organismes.

5. Communication de données personnelles à l'étranger

Nous traitons et conservons des données personnelles principalement en Suisse et dans l'Espace économique européen (EEE), mais également, à titre exceptionnel, par exemple par l'intermédiaire de sous-traitants de nos prestataires de services, potentiellement dans n'importe quel pays du monde.

Si le destinataire se trouve dans un pays ne disposant pas d'un niveau de protection des données adéquat, nous l'obligeons contractuellement à respecter un standard suffisant en matière de protection des données (nous utilisons à cet effet les clauses contractuelles types révisées de la Commission européenne, qui peuvent être consultées à l'adresse suivante : <https://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/?uri=CELEX:32021D0914> ; y compris les compléments nécessaires pour la Suisse), dans la mesure où il n'est pas déjà soumis à une réglementation reconnue par la loi pour garantir la protection des données et que nous ne pouvons pas nous fonder sur une disposition d'exception. Une exception peut notamment s'appliquer en cas de procédures juridiques à l'étranger, mais aussi dans des cas d'intérêts publics prépondérants, lorsque l'exécution d'un contrat, qui est dans votre intérêt, nécessite une telle communication (par ex. lorsque nous communiquons des données à nos cabinets de correspondance), lorsque vous avez donné votre consentement ou qu'il n'est pas possible d'obtenir votre consentement dans un délai raisonnable et que la communication est toutefois nécessaire pour protéger votre vie, votre intégrité corporelle ou celle d'un tiers, ou lorsqu'il s'agit de données que vous avez rendues généralement accessibles et au traitement desquelles vous ne vous êtes pas opposé.

6. Conservation de données personnelles

Dans le respect des prescriptions légales, les données personnelles sont traitées et conservées aussi longtemps que cela est nécessaire pour remplir les obligations contractuelles et légales ou pour atteindre les finalités poursuivies par le traitement. Les rapports de contrôle, leurs annexes et les dossiers des décisions Commission professionnelle paritaire de l'Economie Forestière vaudoise sont en règle générale conservés pendant 10 ans.

7. Droit d'accès et autres droits des personnes concernées

Chaque employé; ainsi que toute autre personne concernée; peut, dans le cadre du droit de la protection des données en vigueur, demander des renseignements sur les données personnelles qui le ou la concernent. Le droit d'accès comprend aussi le but du traitement, la durée de conservation et l'origine des données personnelles. La suppression et le blocage de la transmission peuvent, en principe, être aussi exigés. Il convient cependant de noter que la commission paritaire ne peut, dans certaines situations, donner suite à une telle demande en raison d'obligations légales ou d'intérêts prépondérants. L'identité de la personne concernée est vérifiée dans tous les cas, par exemple sur la base d'une copie d'une pièce d'identité ou du numéro AVS.

8. Sécurité des données

Nous prenons des mesures de sécurité techniques et organisationnelles appropriées pour protéger les données personnelles contre tout accès non autorisé et abus, p. ex. la publication d'instructions, des formations, des solutions de sécurité informatique et du réseau, des contrôles et limitations d'accès, le cryptage des supports de données et des transmissions, la pseudonymisation et des contrôles.

9. Modifications de la présente déclaration de protection des données

Cette déclaration de protection des données ne fait pas partie d'un contrat passé avec vous. Nous sommes susceptibles de la modifier en tout temps. La version publiée est la version en vigueur.